



Frais de demi-pension, 1er trimestre

publié le 18/10/2013

Les avis aux familles ont été remis aux élèves. Le règlement est demandé pour le 8 novembre, pas de prélèvement automatique possible pour ce trimestre.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.